PROTIGRE PRIM

Impression garnissante aux résines acryliques en phase aqueuse

- Régule l'absorption des supports
- Faible teneur en COV
- Facilité d'application
- Bonne opacité

MATÉRIEL PRÉCONISÉ LE BLEU

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉFINITION

Produit en phase aqueuse, à base de copolymères acryliques pour une utilisation en peinture pour couche d'impression.

CONDITIONNEMENT

Fût de 15 L, pot de 4L.

TEINTES

Livré en blanc.

DOMAINE D'UTLISATION

TRAVAUX

Neufs, de rénovation ou d'entretien.

DESTINATION

Murs et plafonds. Boiseries.

EMPLACEMENT

À l'intérieur.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

CYCLE DE VIE

- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.jefco.fr.

FDES VÉRIFIÉE inies

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/a) : 30 g/l.
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

<1g/L COV

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ A+ A B C

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

- Parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton, panneaux-dalles de béton cellulaire.
- Maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liants hydrauliques.
- Briques et pierres de parement.
- Enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés).
- Subjectiles bois et dérivés.
- Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas appliquer par température inférieure à 8° C ou supérieure à 35°C, et par humidité relative supérieure à 70%. Ne pas appliquer sur des supports en bois et dérivés contenant plus de 12 % d'humidité en masse. Ne pas appliquer sur bois taniques tels que le chêne ou le chataîgnier. Imprimer avec Prelude Isole.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

Conformes au NF DTU 59.1 :
se référer au tableau ci-après. ▼

MATÉRIEL

- Brosse.
- Rouleau microfibres HD 12 mm "LE BLEU".
- Pistolet sans air : buses Ø 15 à 19 millièmes de pouce et filtre de 100 mailles.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

À l'eau, immédiatement après usage.

DILUTION : À L'EAU

- Brosse et rouleau : 0 à 10 %.
- Pistolet : 10 à 15 %.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPÉCIFIQUE

8 à 10 m²/litre et par couche.

Rendement variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE

(T° 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 1 h.
- Recouvrable : 4 h.

MODE D'APPLICATION

Applique en une couche.

OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

04 96 12 50 00
04 91 47 80 65
contact@jefco.fr
www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !

Fabrication Française

JEFCO Peintures

PROTIGRE PRIM

Impression garnissante aux résines acryliques en phase aqueuse

MODE D'APPLICATION	SUR FONDS FARINANTS ET/OU POREUX ET/OU FRIABLES	SUR FONDS BRUTS	SUR FONDS DE PEINTURE DURS ET SAINS	
			MAT OU SATINÉ*	BRILLANT*
FIXATEUR	IMPERPRIM E	-		
IMPRESSION [1]	PROTIGRE PRIM dilué de 0 à 5 % (5 % sur fonds très absorbants)		PROTIGRE PRIM dilué à 3 %	PRELUDE ISOLE ou PRELUDE GRIP ou PROTIGRE PRIM dilué à 3%
INTERMÉDIAIRE / FINITION [2]	PROTIGRE MAT / MAT VELOUTÉ / MAT SILAN / PROJECT / VELOURS / SATIN ou autre (acrylique ou alkyde).			

** Après matage de la surface. [1] Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter). [2] Le niveau de finition recherché dépend des travaux d'enduisage (d'apprêt). Il est impératif de consulter les Fiches Techniques cités ci-dessus avant mise en peinture.*

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE À L'USAGE

• Fonction générale : Produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.
• Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Durcissante et pénétrante.
- Hydrofuge.
- Compatible avec toute peinture de finition classique du bâtiment.
- Additif anti "flash rust".

IDENTIFICATION

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I-7b$_2$.

PRÉSENTATION EN POT

Produit onctueux.

ASPECT DU FEUIL SEC

• Mat.
• Poché léger.

MASSE VOLUMIQUE

1,48 ± 0,05 kg/dm^3 (en blanc).

EXTRAIT SEC

• En poids : 56,3 ± 2,0 %.
• En volume calculé : 35,9 ± 2,0 %.

POINT D'ÉCLAIR

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTRÔLE QUALITÉ

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÈGLEMENTAIRES

SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

Se reporter à la fiche technique du produit de finition.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.com.

AUTRES INFORMATIONS

REFERENTIELS D'EMPLOI

NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RENOVATION DU REVETEMENT

Entretien courant : lavage et rinçage à l'aide d'une éponge.
Rénovation : selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS

Relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus.

Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DECHETS

Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.
Eliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI "CGE" :
Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

OÙ NOUS TROUVER
Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER
04 96 12 50 00
04 91 47 80 65
contact@jefco.fr
www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !
Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !